



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Luxembourg, le 19 janvier 2024

**Madame la Ministre déléguée auprès du  
Premier ministre, chargée des Relations avec  
le Parlement**

**Luxembourg**

**Objet : Question parlementaire n° 147 du 3 janvier 2024 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Chasses battues »**

Madame la Ministre,

En date du 3 janvier 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité

(s.) Serge Wilmes